CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 Mars 2026

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE 2025 A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et à l'article 22 des statuts, pour entendre le rapport du Conseil d'Administration et celui des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Avant d'analyser l'activité de la Compagnie, nous voudrions vous rappeler brièvement l'environnement économique international et national dans lequel elle a évolué ainsi que le contexte du secteur des assurances.

CONTEXTE

Au niveau international

La croissance économique mondiale devrait s'établir à 3,16% en 2025, contre 3,34% en 2024, selon les dernières projections du FMI. L'évolution du PIB mondial s'inscrit dans un contexte de normalisation progressive des tensions inflationnistes, avec une inflation qui reculerait de 4,87% en 2024 à 4,01% en 2025. Pour 2026, le FMI projette une poursuite de cette trajectoire, avec une inflation mondiale attendue à 3,46% et une croissance estimée à 3,09%.

Plusieurs paramètres externes demeurent toutefois susceptibles d'influencer cette dynamique, notamment le contexte géopolitique très instable et ses implications potentielles sur les marchés des matières premières et sur l'évolution des échanges commerciaux internationaux.

S'agissant des principales économies avancées, la croissance américaine est attendue à 2,02% en 2025, après 2,79% en 2024. En zone euro, l'activité progresserait de 1,20% en 2025, contre 0,85% en 2024. Concernant les principaux partenaires commerciaux du Royaume, la croissance espagnole serait de 2,91% en 2025, après 3,46% en 2024, tandis que l'économie française enregistrerait une progression de 0,67% en 2025, contre 1,10% en 2024.

Au niveau national

Le momentum de croissance économique s'est nettement accéléré en 2025. Selon Bank Al-Maghrib, la croissance globale devrait atteindre 5% en 2025, après 3,8% en 2024, portée à la fois par le redressement de la valeur ajoutée agricole et par la croissance des activités non agricoles. La valeur ajoutée agricole progresserait de 5% en 2025, sous l'hypothèse d'une campagne céréalière moyenne de 50 millions de quintaux. Les activités non agricoles maintiendraient une dynamique soutenue, avec un rythme de progression de 5% en 2025, favorisé par la forte dynamique de l'investissement. À moyen terme, la croissance globale se consoliderait autour de 4,5% en 2026 et 4.5% en 2027.

Sur le volet des échanges extérieurs, les exportations augmenteraient de 4,5% en 2025, portées notamment par l'amélioration des ventes de phosphate et dérivés à 108 milliards de dirhams. Les importations resteraient soutenues, tirées principalement par les acquisitions de biens d'équipement et de consommation, tandis que la facture énergétique s'allégerait en 2025. Dans ce contexte le déficit commercial marque une détérioration de 15,8% passant de -305 milliards MAD à -353 milliards MAD. Les recettes de voyages marquent une performance de +20% atteignant 138 milliards MAD et les transferts MRE affichent une croissance de +2,6% pour atteindre 122 milliards de dirhams en 2025. Le déficit du compte courant ressortirait à -1,8% en proportion du PIB en 2025 Vs -1% en 2024.

Les flux d'investissements directs étrangers ont marqué une excellente performance sur l'année 2025 avec des recettes IDE qui augmentent de +28% atteignant 56 milliards de MAD. Les avoirs officiels de réserve finissent l'année à 443 milliards MAD, marquant une performance de +18% sur l'année.

Sur le marché du travail, l'amélioration de l'activité s'est traduite par une accélération nette des créations d'emplois en 2025. L'économie nationale a enregistré une création de 193.000 postes, après 82.000 en 2024, résultant principalement d'une hausse de l'emploi en milieu urbain. Par secteur, les services, le BTP et l'industrie ont contribué positivement à la création d'emplois, alors que l'agriculture a enregistré une contraction. Le taux de chômage recule légèrement à 13% contre 13,3% en 2024, bien qu'il demeure élevé au sein de certaines catégories de la population.

La trajectoire d'inflation demeure modérée en 2025. Après une moyenne de 0,8% sur les dix premiers mois de l'année, l'inflation ressortirait à 0,8% sur l'ensemble de 2025. Elle s'établirait à 1,3% en 2026 puis à 1,9% en 2027.

Dans ce contexte, Bank Al-Maghrib a poursuivi sa politique monétaire accommodante avec une nouvelle baisse du taux directeur de 25 PBs en mars 2025 pour un taux directeur porté à 2,25%. Le taux directeur de la banque centrale a été maintenu stable sur le reste de l'année.

Sur le marché boursier, la dynamique observée en 2024 s'est prolongée en 2025, avec une performance annuelle du MASI de +27,57%. Cette évolution s'inscrit dans un environnement caractérisé par la modération de l'inflation, l'ajustement du taux directeur et des perspectives de croissance soutenues à moyen terme. Le volume boursier sur le marché central a doublé en 2025, pour atteindre 121 milliards MAD.

Au niveau sectoriel

22ème réunion du Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques

Le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques (CCSRS) a tenu le 23 décembre sa 22ème réunion au siège de Bank Al-Maghrib à Rabat. Après avoir dressé le bilan définitif de la précédente feuille de route de stabilité financière, le Comité a examiné et validé la nouvelle feuille de route, qui vise à consolider les acquis et à renforcer le dispositif national de stabilité financière.

En ce qui concerne le secteur des assurances, le Comité a relevé que ce dernier a continué d'afficher des fondamentaux solides.

- A fin octobre, les primes émises ont atteint 53,6 milliards de dirhams, en hausse de 8,1% par rapport à la même période de 2024. Cette progression a concerné aussi bien la branche non-vie (+7,9%) que la branche vie (+8,3%).
- Sur le plan financier, le portefeuille des placements du secteur s'est apprécié de 5% pour s'établir à 257,9 milliards de dirhams. Pour leur part, les plus-values latentes ont enregistré une progression exceptionnelle de 71,6% par rapport à fin 2024 pour atteindre 63,6 milliards de dirhams, profitant de la bonne dynamique du marché boursier et de la baisse des taux.
- S'agissant du résultat net, il s'est amélioré de 13,4 % en glissement annuel, porté par la bonne performance de l'activité financière.
- En matière de solvabilité, le secteur des assurances continue d'afficher une marge moyenne largement supérieure au minimum réglementaire sous le référentiel prudentiel en vigueur.

Le Comité a pris acte du lancement, en novembre 2026, de l'évaluation mutuelle du dispositif national LBC-FT ainsi que de l'état d'avancement de la feuille de route du secteur financier mise en œuvre en préparation de cet exercice.

Augmentation de la taxe de solidarité contre les catastrophes naturelles au Maroc

Le Conseil de gouvernement a adopté, le 28 août, un projet de décret relevant de 1 % à 1,5 % la taxe parafiscale appliquée aux primes d'assurance, dite « taxe de solidarité contre les catastrophes ». Ce prélèvement alimente le Fonds de solidarité, chargé d'indemniser les victimes d'événements non couverts par une assurance.

Cette révision intervient dans un contexte marqué par la multiplication et l'intensification des catastrophes, conjuguées à la hausse des coûts sur le marché international de la réassurance, qui ont fragilisé l'équilibre du Fonds. Le séisme d'Al Haouz en septembre 2023, ayant doublé la charge liée au risque sismique, a particulièrement révélé cette vulnérabilité.

Le nouveau dispositif vise à consolider durablement les ressources du Fonds et à renforcer sa capacité d'indemnisation face à d'éventuelles futures catastrophes.

La hausse touchera un large éventail de produits : assurance automobile et véhicules terrestres, aéronefs et corps de navires, assistance, accidents corporels, invalidité, incendie, catastrophes naturelles, grêle et mortalité du bétail.

Assurance « Décès » : Renforcement du cadre de traitement des sinistres

L'ACAPS a fixé de nouvelles modalités pour le traitement des dossiers sinistres liés aux contrats d'assurance «Décès». L'objectif étant de garantir un traitement équitable et transparent des dossiers, tout en assurant une meilleure protection des bénéficiaires.

Les compagnies d'assurances et de réassurance sont ainsi tenues de mettre en place des procédures internes formalisées, précisant les étapes du traitement, les délais associés, ainsi que les modalités d'information des bénéficiaires sur l'avancement de leur dossier. En cas de refus d'indemnisation, les assureurs doivent motiver leur décision et indiquer les voies de recours disponibles.

L'instruction insiste également sur la clarté des pièces justificatives à fournir lors de la déclaration du sinistre, en veillant à leur accessibilité et à leur conformité au contrat. Une certaine flexibilité est toutefois prévue : des pièces complémentaires peuvent être exigées, à condition qu'elles soient dûment justifiées et nécessaires à l'examen du dossier.

Transformation numérique du secteur des assurances : Lancement du programme « Émergence »

L'ACAPS a lancé, le 3 avril 2025, le Programme Émergence, une initiative visant à accompagner la transition numérique du secteur des assurances au Maroc.
Ce programme repose sur une démarche collaborative mobilisant assureurs, startups, experts technologiques et parties prenantes à travers une série d'ateliers thématiques, organisés du 7 avril au 30 mai 2025. L'objectif était de modéliser des prototypes simplifiés qui pourront inspirer des évolutions concrètes au sein du marché comme la souscription digitale et la gestion automatisée des sinistres.

Résultats de l'examen professionnel d'accès à la profession d'intermédiaires d'assurance – Session 2025

L'ACAPS a organisé en juin un examen professionnel destiné aux candidats souhaitant accéder à la profession d'intermédiaire d'assurance (agents et courtiers). Sur les 1 502 dossiers déposés, 1 301 candidatures ont été retenues, dont 566 présentées par des candidats courtiers et 735 par des candidats agents.

Réforme du dispositif d'indemnisation des accidents de la circulation
La Chambre des représentants a adopté à la majorité, lors d'une séance législative le 02 décembre à Rabat, le projet de loi N° 70.24 modifiant et complétant le Dahir portant loi n°1.84.177 du 2 octobre 1984, relatif à l'indemnisation des victimes d'accidents causés par des véhicules terrestres à moteur, avec 107 voix pour et 37 contre.
Cette révision vise principalement à revaloriser les montants des indemnisations et à adapter le cadre juridique aux évolutions rapides des moyens de transport.
Cette réforme introduit plusieurs avancées majeures. L'importance du projet de loi a été soulignée, notamment pour combler les lacunes juridiques observées en matière de convergence entre les dispositions du Code de la route, du Code des assurances, du Statut général de la fonction publique, du Statut de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et de la procédure civile.
Il a également été rappelé que l'atteinte des objectifs sociaux de ce cadre juridique dépend de la mise en œuvre effective de ses dispositions, notamment à travers la promulgation rapide des décrets d'application nécessaires.

9e Rencontre annuelle de la FNACAM : Assurances obligatoires et intelligence artificielle
Tenue le 9 octobre 2025 à Casablanca de la 9e Rencontre annuelle de la FNACAM sous le thème « Les assurances obligatoires et l'intermédiaire face à l'IA » ; cette édition a réuni les principaux acteurs du secteur autour des enjeux liés à la modernisation du marché et à l'intégration progressive de l'intelligence artificielle.

Assurance Maladie Obligatoire (AMO) : Avancées majeures

Le parlement a adopté, le 8 juillet 2025, le **projet de loi** portant modification de la réglementation **régissant l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) de base**.

Figurent parmi les amendements proposés :

- l'unification de la gestion des régimes de l'AMO de base sous la supervision de la CNSS
- la suppression des régimes spécifiques aux étudiants
- l'extension de la limite d'âge des ayants droit (enfants assurés) à 30 ans contre 26 ans auparavant
- clarification des conditions d'accès au régime « AMO Tadamon », destiné aux personnes sans revenus

Par ailleurs, la généralisation de l'assurance maladie obligatoire (AMO) a permis de couvrir plus de 32 millions de bénéficiaires en 2025, soit 88 % de la population marocaine, contre 42 % avant la mise en œuvre de cette généralisation.
Cette avancée s'inscrit dans le cadre du système « AMO Tadamon », destiné aux personnes vulnérables, qui couvre à ce jour près de 11 millions de bénéficiaires.
L'AMO des indépendants couvre environ 4 millions de travailleurs non-salariés, tandis que ~313.000 personnes sont couvertes dans le cadre du régime « AMO Chamil », une déclinaison spécifique destinée à assurer une protection minimale aux personnes exclues des autres régimes.

Renforcement de la cyber-sécurité suite aux récentes attaques
Le Centre de veille cybersécurité au Maroc (maCERT) a diffusé un bulletin de sécurité à l'ensemble des OIV (organismes d'importance vitale), recommandant notamment de :

- Mettre en place une authentification multi-facteur (MFA) pour l'accès aux systèmes exposés aux clients et partenaires
- Identifier les vulnérabilités existantes au niveau du SI et les corriger

Sur le plan fiscal

Elargissement du champ d'application de la retenue à la source en matière d'IS aux produits de location immobilière.
• Avant l'entrée en vigueur de la LF 2026, une retenue à la source était appliquée, en matière d'IR foncier, sur les loyers versés aux personnes physiques (particuliers) par les personnes morales.
• La LF 2026 institué une nouvelle retenue à la source de 5%, en matière d'IS et d'IR (RNR/RNS), sur les produits de location versés, par les compagnies d'assurance, aux personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du résultat net réel (RNR) ou simplifié (RNS).
Elargissement de la retenue à la source en matière d'IS aux rémunérations des prestations rendues par certaines personnes morales.
• Avant la LF 2026, l'article 157-I du CGI prévoyait l'application d'une retenue à la source de 10% sur les honoraires, commissions, courtages et autres rémunérations de même nature versés par les personnes morales à des personnes physiques.
• La LF 2026 a institué une nouvelle retenue à la source de 5%, en matière d'IS, sur les rémunérations allouées aux personnes morales, par les compagnies d'assurance à compter du 1er juillet 2026.

Exonération des retraites complémentaires versées aux retraités du secteur privé par la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR) :
• Afin d'assurer l'équité fiscale et d'alléger la pression fiscale sur les retraités du secteur privé, la LF 2026 exonéré les pensions de retraite et les rentes la CIMR aux retraités du secteur privé dans le cadre des contrats d'assurance retraite complémentaire de groupe.
• Les contrats d'assurance retraite complémentaire de groupe concernés par cette exonération sont ceux dont les cotisations ont été retenues et versées à la CIMR par l'employeur et déduites du

salaire net imposable des salariés concernés, conformément aux dispositions de cet article 28-III du CGI.

Elargissement de la retenue à la source en matière de TVA, aux rémunérations des prestations rendues par certaines personnes morales.

La LF 2026 a élargi le champ d'application de ladite retenue à la source à la TVA, aux prestations de services rendues par des personnes morales aux établissements de crédit et organismes assimilés et aux entreprises d'assurances de réassurance et ce, à compter du 1er juillet 2026.

Application des droits d'enregistrement aux marchés publics selon le taux de 0,1% :
La LF 2026 a prévu l'application du taux proportionnel de 0,1% aux marchés publics et aux actes et conventions ayant pour objet la réalisation de travaux, fournitures ou services par des entreprises pour le compte de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements et entreprises publics et leurs filiales ainsi que pour le compte des autres organismes publics.

Prorogation de l'application de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et revenus
La LF 2026 a prorogé la durée d'application de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices et les revenus au titre des années 2026, 2027 et 2028, selon les mêmes règles déjà en place.

Activité de WAFA ASSURANCE

Faits marquants 2025

Finalisation de l'acquisition de Delta Insurance S.A.E par le groupe WAFA ASSURANCE

Finalisation de l'opération d'acquisition de Delta Insurance S.A.E le 3 novembre 2025 avec un taux de succès de l'OPA de 97,9% du capital de Delta Insurance S.A.E, acteur de référence sur le marché égyptien de l'assurance, dont les titres sont admis aux négociations sur le marché réglementé égyptien et opérant sur les segments Vie et Non Vie à travers une large gamme de produits, distribués via des canaux diversifiés.
Déjà présente sur le marché égyptien de l'assurance de personnes via sa filiale Wafa Life Insurance Egypt, Wafa Assurance ambitionne, à travers cette opération, de renforcer sa présence et de compléter son dispositif sur un marché dynamique offrant des perspectives de croissance attrayantes.
Wafa Assurance confirme ainsi sa volonté de poursuivre son développement sur le continent Africain en s'appuyant sur les synergies développées avec le groupe Attijariwafa bank et sur son expertise et sa position de leader sur le marché marocain de l'assurance, avec comme projet de couvrir l'ensemble des besoins des particuliers et acteurs économiques en assurance Vie et Non-Vie.

Wafa Assurance franchit une nouvelle étape dans le renforcement de son réseau de distribution

Wafa Assurance a conclu fin 2025 un accord avec Allianz Maroc visant la reprise de points de vente dans plusieurs localités du Royaume.
Grâce à cette opération, Wafa Assurance ambitionne de consolider sa position sur le marché de la distribution des assurances au Maroc, à travers une couverture territoriale plus large, notamment

dans les localités où la compagnie n'est pas encore présente, lui permettant de mieux répondre aux besoins de sa clientèle.

Le groupe Wafa Assurance arrête et publie ses comptes consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2025, marqués par la première application des normes IFRS 17 « Contrats d'assurance » et IFRS 9 «Instruments financiers».

- **Fondamentaux solides confirmés**, aucun impact sur la capacité bénéficiaire opérationnelle du Groupe , le cash-flow net et la solvabilité. Ce changement comptable n'a pas d'incidence sur la gestion du Capital et la stratégie financière du Groupe.
- **Evolution des agrégats bilanciels notamment au Passif** avec l'apparition du « Best Estimate », du « Risk-Adjustment » et de la « Marge sur Services Contractuels (CSM) » reflétant le potentiel de profits futurs pour l'activité Epargne.
- **Capitaux propres en hausse à la transition et impacts favorables sur les résultats** liés à la valeur non captée par la norme IFRS 4 et les règles prudentielles réglementaires utilisées dans les comptes sociaux.
- **Capitaux propres moins volatiles** sous l'effet du rôle d'amortisseur de la CSM qui atténue l'effet des marchés financiers.
- Une **communication financière** qui s'adapte avec l'intégration de nouveaux agrégats IFRS 17 tout en maintenant des indicateurs Non-GAAP pertinents.

Tenue de la rencontre inaugurale avec les nouveaux agents de la promotion 2025
Wafa Assurance a organisé, le 17 juillet, une rencontre inaugurale avec les nouveaux lauréats de la promotion 2025 des agents.
À cette occasion, les lauréats ont été félicités en rappelant les valeurs et les ambitions de la compagnie pour cette promotion appelée « Promotion ANNAJAH».

Tenue d'un Séminaire IA : l'Intelligence Artificielle au cœur de la transformation
Wafa Assurance a organisé, le 17 octobre, une journée dédiée à l'Intelligence Artificielle, rassemblant plus de 110 managers, le Top Management ainsi que 3 experts de renom.
L'événement a permis de partager un panorama des grandes tendances mondiales, les applications concrètes dans l'assurance et les enjeux éthiques mais aussi de présenter la vision de Wafa Assurance et la roadmap Data & IA. Des ateliers interactifs ont permis également de valoriser la créativité et l'engagement des équipes à travers la présentation de 20 use-cases (dont 4 ont été distingués)

51ème édition du cercle de l'innovation : l'IA au service de la transformation de l'industrie de l'assurance
Wafa Assurance a accueilli, le 05 novembre 2025, une nouvelle édition du Cercle de l'Innovation « Wenov » organisé par Attijariwafa Bank, et qui a rassemblé des collaborateurs des différentes entités du Groupe.
L'événement, centré sur le thème « Révolution numérique : comment l'IA transforme l'industrie de l'assurance », a permis de partager l'impact de l'IA et des exemples de use-cases dans le secteur de l'assurance, les use-cases engagés à Wafa Assurance et l'avenir de l'IA dans le secteur de l'assurance.

Politique générale SMSI : Certification ISO 27001
Wafa Assurance certifiée ISO 27001:2022, mené par l'organisme Certi-Trust. Cet Audit vise à évaluer l'efficacité du Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) du Groupe

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'importance stratégique accordée à la sécurité de l'information, au renforcement de la gouvernance et aux exigences des appels d'offres, lancés notamment par des multinationales soumises au RGPD.

Wafa Assurance ré-élue pour la 5ème année consécutive service client de l'année au Maroc
Wafa Assurance élue Service Client de l'Année Maroc 2026 sur toutes les catégories pour lesquelles la compagnie était candidate (assurances de personnes et assurances de biens). Cette consécration fait suite aux efforts de la compagnie dans l'amélioration de la relation client. Cela fait de Wafa Assurance non seulement un assureur universel mais aussi avec une qualité de service de premier plan.

Wafa IMA Assistance : Remise de 2 distinctions
Wafa IMA Assistance a poursuivi son développement en valorisant pleinement les synergies avec ses actionnaires, tout en consolidant sa croissance hors Groupe et son rayonnement en Afrique.
En 2026, Wafa IMA Assistance restera pour la troisième année consécutive sur le podium de l'ESCDA, confirmant l'excellence de ses performances. Cette distinction a été accompagnée d'une note remarquable de 17,11/20, reflétant l'engagement continu et la mobilisation des équipes.
La filiale a également obtenu le label Top Employer, une reconnaissance majeure qui valorise la solidité de ses pratiques RH alignées sur les standards internationaux. Ce label consacre également la maturité d'un modèle organisationnel centré sur l'humain et la performance durable.

Wafa Takaful lance Takaful Épargne Retraite

Wafa Takaful propose désormais Takaful Épargne Retraite, une solution d'épargne conforme à la Charia, validée par le Conseil Supérieur des Oulémas.
Ce produit permet aux assurés Takaful d'optimiser son épargne retraite tout en bénéficiant d'un allègement fiscal immédiat.

<u>Capital Humain :</u>

Effectif

Wafa Assurance Maroc compte **930 collaborateurs** au 31 décembre 2025.
En intégrant les filiales au Maroc et à l'international, **Wafa Assurance Groupe** compte **2 414 collaborateurs**.

Nomination de M. Abderrahim DBICH au poste de Directeur Général Délégué
Nomination de M. Abderrahim Dbich au poste de Directeur Général Délégué à compter du 1er octobre 2025. Cette nomination s'inscrit dans le cadre du renforcement de la gouvernance et du pilotage des activités du Groupe au Maroc.
M. Dbich a pour mission de piloter et coordonner les activités de Wafa Assurance au Maroc, à savoir :
(i) l'assurance des entreprises
(ii) l'assurance vie des particuliers & l'assurance des personnes
(iii) l'assurance non vie des particuliers.

Création du pôle Risques Groupe et Nomination de M. Mohammed EL OUALI
Nomination de M. Mohammed EL OUALI au poste de Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Risques Groupe.

Le pôle Risques a pour mission de renforcer le dispositif de suivi des risques techniques, de piloter et de coordonner les actions relatives à la gestion des risques, à la conformité réglementaire et aux dispositifs de contrôle interne.
Le pôle Risques Groupe regroupe (i) le contrôle interne, (ii) le risk management et (iii) la conformité.

Wafa Assurance remporte le label Responsabilité Sociétale des Entreprises
Wafa Assurance a obtenu le label Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Cette récompense lui a été attribuée par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM).
La compagnie a été primée pour sa stratégie RSE qui vise à adopter des pratiques responsables, durables et éthiques.

Wafa Academy : Un été dédié au développement des compétences
En juin et juillet, Wafa Academy a mis en place un programme de formation combinant renforcement des compétences métier et développement des compétences transverses.

- Deux sessions ont été consacrées à la Réglementation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et une formation à la Réglementation du contrat d'assurance dommage aux biens, permettant de consolider la maîtrise des cadres juridiques et opérationnels de ces domaines.
- Dans le cadre des compétences transverses, la deuxième année du cycle KHIBRA a porté sur la thématique « Ensemble, au cœur de l'expérience client », centrée sur la posture client, l'écoute et la gestion de l'impact relationnel, afin de renforcer les fondamentaux de la relation client.
- Une journée organisée en partenariat avec l'ESSEC a permis la rencontre des certifiés ESSEC et la présentation de la 4e promotion du programme Wafa Lead, avec une intervention de M. Cédomir Nestorovic, expert en géopolitique et business.

Cycle CAP 360 : formation des filiales internationales
Wafa International et Wafa Academy ont lancé, du 24 au 27 juin, le Cycle CAP 360, un programme de formation destiné aux Contrôleurs de Gestion, RAF et Actuaires des filiales internationales. L'objectif était de renforcer l'apprentissage, le partage et l'alignement des pratiques pour favoriser la collaboration et une vision commune.
Pendant quatre jours, les équipes du Maroc, Sénégal, Côte d'Ivoire, Tunisie, Cameroun, Égypte et Gabon ont échangé sur leurs expertises, enjeux métiers et ambitions.

Réseau de distribution

Réseau exclusif comptant **413 points** de vente au **31 décembre 2025** dont **256 agents** et **157 bureaux directs**.
Le nombre de **démarcheurs** en activité s'élève à **7**.
Le réseau des **courtiers** actifs s'élève à **~288**.

International

Au niveau Pays et Secteur

Egypte :

- L'économie égyptienne enregistre une croissance de 5,3% au premier trimestre 2025/2026, la plus rapide en trois ans et des prévisions d'au moins 5% pour l'ensemble de l'année 2025;

- L'inflation en Égypte a connu une baisse significative par rapport à son pic de 38% en septembre 2023, pour atteindre 12,5% en octobre 2025. L'inflation annuelle moyenne pourrait encore baisser pour atteindre ~14% en 2025 et 10,5% d'ici fin 2026 ;
- La notation souveraine de l'Égypte est passée de « B- » à « B » à long terme, selon S&P Global Ratings, avec une perspective stable. Cette amélioration est due aux réformes économiques en cours, notamment la libéralisation du taux de change, la baisse de l'inflation et les efforts pour attirer les investissements étrangers.

Tunisie :

- L'économie tunisienne affiche en 2025 une croissance attendue de 2,4%, stimulée par l'agriculture, la construction et le tourisme ;
- L'inflation a connu un ralentissement significatif en 2025, atteignant 4,9 % en octobre 2025 accompagnée d'une augmentation des investissements étrangers;
- La Banque Centrale de Tunisie a procédé à une révision à la baisse du taux directeur pour le stabiliser à 7,49% ;
- La Tunisie a reçu une note souveraine de B- avec une perspective stable de la part de Fitch Ratings en septembre 2025, et une note de CAA1 avec une perspective stable de la part de Moody's en mars 2025. Ces améliorations sont dues à une meilleure position extérieure du pays, à une meilleure capacité de remboursement de la dette extérieure et à la stabilité des réserves de change.

En Zone CIMA

- L'économie du Sénégal est en développement marquée par une croissance récente à 13,5% du PIB due en partie aux hydrocarbures. L'inflation a considérablement ralenti en 2024 pour atteindre 1,5% en moyenne, contre 5,9% en 2023 et 9,7% en 2022. Cependant, le taux a connu une légère remontée en septembre 2025, atteignant 2,6% en rythme annuel. Par ailleurs, la notation du Sénégal a été dégradée par l'agence Standard & Poor's à « CCC+ » en novembre 2025, en raison de la situation de la dette du pays ;
- L'économie ivoirienne est sur une croissance projetée de 6,2% en 2025. Concernant l'inflation, le FMI suggère une baisse continue vers 3,0% pour 2025. La notation du pays s'améliore à « BB » stable de S&P et « Ba2 » de Moody's ;
- L'économie camerounaise en 2025 devrait atteindre une croissance de 3,9% à 4%, soutenue par le secteur pétrolier. En 2025, la note de solvabilité du Cameroun varie selon les agences, avec une note « B » de Fitch Ratings (perspective négative) et une note « Caa1 » de Moody's (perspective stable), signalant des risques persistants dans les finances publiques et le contexte politique.

Au niveau filiales

Attijari Assurance

- Lancement du partenariat tripartite AttijariBank, Attijari Assurance et ENDA Tamweel (société de micro finance leader en Tunisie) en décembre 2025 ;
- Début d'exploitation en Novembre 2025 du nouveau siège social ;
- Entrée en vigueur de la loi 2025-9 portant interdiction de la sous-traitance de main d'œuvre impactant la masse salariale de la compagnie.

Wafa Zone CIMA

- Wafa Assurance Vie Gabon : Lancement des activités en décembre 2025.
- Diversification des réseaux de distribution :
    - En Côte d'ivoire : La Poste, BOA, SIB ET bni.
    - Au Cameroun : BCP, AFG & BGFI et WafaCash ;
    - Au Sénégal : BOA, La Poste et CDS
    - Au Cameroun : SCB ;
- Digitalisation :

En Côte d'Ivoire, digitalisation de l'activité Vie avec le lancement de l'application mobile ;

Egypte

Nouvelles règles FRA :

- Changement de la période de clôture des comptes de juillet à juin à la période calendaire de janvier à décembre ;
- Mise en place des normes IFRS avec un bilan d'ouverture au 31 décembre 2024 et présentation au FRA des comptes trimestriels 2025 validé par le Conseil d'Administration;
- WLIE, Delta Insurance et Delta Life Assurance sont en conformité avec ces nouvelles règles.

Les résultats sociaux au 31 décembre 2025

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 ressort à 12 738 MDH en progression de 8,4% porté par la progression de la Non-Vie qui ressort à 5 983 MDH en progression de 12,1% et la bonne performance en Vie qui progresse de 5,4% à 6 754 MDH.

En Vie, l'activité Epargne progresse de 4,3% portée par la performance de la bancassurance.

L'activité Décès ressort en progression de 9,8% portée par le décès groupe.

La branche Non-Vie enregistre un chiffre d'affaires de 5 983 MDH à fin 2025 en progression de 12,1% portée par la performance sur le marché des entreprises et sur la branche Automobile.

Prestations et frais

Au global, les prestations et frais enregistrent une augmentation de 8,2% sur l'exercice, à 10 763 MDH.

Les prestations et frais Non-Vie ressortent à 3 683 MDH, en hausse de 12,1% sur l'exercice en raison de la croissance de l'activité.

En Vie, les prestations et frais affichent une augmentation de 6,7%, à 7 080 MDH, en raison de l'augmentation des encours en Epargne.

Charges techniques d'exploitation

Les charges techniques d'exploitation ressortent à 2 199 MDH en 2025, en augmentation de 10,3%.

Les charges d'acquisition progressent de 13,0%, à 1 178 MDH en lien avec la croissance de l'activité.

Les charges de gestion clôturent l'année 2025 à 1 021 MDH, en augmentation de 7,3% en ligne avec la croissance de l'activité.

Rapportées aux primes acquises, ces charges de gestion sont stables en Non-Vie à 14,2%. En Vie, le ratio des charges de gestion rapportées aux primes acquises ressort en baisse de 0,3 point, à 2,9%.

Résultat de réassurance

Le résultat de la réassurance ressort à -963 MDH en 2025 contre -822 MDH en 2024.
Cette évolution s'explique par la baisse des sinistres de pointes cédés en réassurance sur l'exercice 2025.

Résultat des placements

Le résultat des placements affectés s'établit à 2 471 MDH, au 31 décembre 2025, en hausse de 23,2% par rapport à 2024.

Le résultat financier ressort en augmentation de 24,9% à 787 MDH en Non-Vie contre 630 MDH en 2024 et ce compte tenu de la hausse des dividendes générés par le portefeuille.

En Vie, le résultat financier ressort en hausse de 22,4%, à 1 684 MDH contre 1 376 MDH en 2024 en raison de la hausse des revenus financiers.

Provisions techniques

Les provisions techniques se sont renforcées de 2 514 MDH, soit 5,5%, pour s'établir à 48 298 MDH au terme de l'exercice 2025.

Les provisions techniques Non-Vie ressortent à 11 398 MDH, en légère baisse de 1%.

Les provisions techniques Vie s'établissent à 34 669 MDH, en hausse de 6% suite à la croissance des encours en épargne liée au développement de l'activité en 2025.

Résultats

En Non-Vie, le résultat technique est à 428 MDH en 2025 contre 375 MDH en 2024 soit une hausse de 14,1%.

Le résultat technique de l'activité Vie est en progression de 31,1%, à 734 MDH suite à la croissance de l'activité en Epargne et Décès.

Quant au résultat non technique, il ressort à -48 MDH contre -19 MDH en 2024, compte tenu des éléments de charges non courants constatées en 2025.

Compte tenu de la charge d'Impôts sur les Sociétés (171 MDH), la compagnie dégage un bénéfice net sur l'exercice 2025 de 943 MDH contre 786 MDH au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 20,0%.

Proposition d'affectation du résultat

Sur la base d'un résultat net de l'exercice 2025 de 943 157 018,13 dirhams et d'un report à nouveau à fin 2025 de 5.445.914.338,73 dirhams, le montant distribuable au titre de l'exercice 2025 s'élève à 6 389 071 356,86 dirhams.

Le Conseil d'Administration propose de répartir ce montant comme suit :

Réserve légale	-
Dividende	525.000.000,00
Réserve facultative	-
Report à nouveau	5 864 071 356,86
Total	**6 389 071 356,86**

Le Conseil d'Administration propose donc de distribuer un dividende de **150 dirhams** par action.

Le dividende ainsi fixé sera mis en paiement à partir de Lundi 29 juin 2026 aux guichets d'Attijariwafa bank.

Solvabilité et Fonds Propres

Les fonds propres de la compagnie s'établissent à 7 350 MDH en augmentation de 6,6% après distribution en 2025 d'un dividende de 490 MDH.

En application des dispositions réglementaires, le taux de couverture de la marge de solvabilité s'établit à 299%, en hausse de 30 pts par rapport à 2024 tiré par l'amélioration du marché boursier.

Délai de paiement fournisseurs

en milliers de dirhams	(A) Montrant des dettes fournisseurs à la clôture A = B + C + D + E +F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues				Délai de règlement moyen (en nombre de jours)
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues de entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues de entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours	
Date de clôture exercice 2025	9 666	6 524	0	0	0	0	17
Date de clôture exercice 2024	14 314	11 371	0	0	0	0	18

Analyse de l'activité consolidée IFRS

Primes Emises :

Au terme de l'exercice 2025, le volume des primes émises par le Groupe Wafa Assurance s'élève à 15 226 MDH, marquant une progression de 10,9 %. Cette dynamique positive est tirée par les performances réalisées tant au Maroc qu'à l'international. De plus, la croissance globale a été accélérée au 4e trimestre grâce à l'intégration des entités Delta, récemment acquises.

Dans le détail, par branche d'activité :

- Activité Non-Vie : Les primes atteignent 6 867 MDH (+13,9 %), soutenues par la vitalité de l'ensemble des branches au Maroc et la bonne tenue des opérations à l'international.
- Activité Vie : Les primes s'établissent à 8 359 MDH (+8,6 %), bénéficiant du dynamisme du marché marocain combiné à la solidité des filiales étrangères.

Revenus d'assurance IFRS :

Les revenus d'assurance consolidés du Groupe ressortent en augmentation de 13% en 2025 à 9 065 MDH, portée par la croissance en Non-vie (13,2%) et en Vie (+12,5%), en ligne avec l'augmentation des primes émises sur ces branches.

Les revenus d'assurance consolidés 2025 sont issus, à hauteur de :

- 7 600 MDH de Wafa Maroc et 428 MDH de Wafa IMA Assistance
- 161 MDH d'Attijari Assurance en Tunisie
- 687 MDH des filiales en zone CIMA
- 188 MDH des filiales en Egypte

La contribution des filiales dans les revenus d'assurance consolidés ressort à 16,2% contre 14,5% en 2024 du fait de la forte progression de l'activité des filiales. Les filiales à l'international totalisent des revenus de 1 036 MDH soit une progression de 31% expliquée notamment par l'intégration au 4ème trimestre 2025 des filiales égyptiennes.

Résultat net consolidé IFRS :

Le RNPG de l'exercice 2025 ressort à 1 026 MDH vs 923 MDH en 2024 en hausse de +11,2% expliquée par la bonne tenue des indicateurs techniques, la hausse des résultats sur l'ensemble des pays de présence et l'évolution favorable des marchés financiers.

Placements

Les placements du groupe totalisent 69.117 MDH au 31 décembre 2025 vs. 59.834 MDH en 2024 soit une hausse de 15,5% liée à la progression de l'activité et à la tendance haussière du marché boursier.

Passifs d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement totalisent 52.955 MDH au 31 décembre 2025 vs. 47.268 MDH en 2024 soit une augmentation de 12% liée à la croissance de l'activité tant en Vie qu'en Non Vie.

Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres consolidés IFRS s'élèvent à 15 231 MDH au 31 décembre 2025 vs. 12 779 en 2024 en hausse de 19,2% impactés notamment par le résultat de l'année et la hausse des plus-values latentes du portefeuille.

Les capitaux propres part du groupe ressortent également une augmentation de 19 % soit 14 960 MDH à fin décembre 2025 contre 12 567 en 2024.

Activité des filiales

Wafa IMA Assistance

Les revenus d'assurance s'élèvent à 428,4 MDH, en progression de 15,2% par rapport à 2024.

Le résultat net de l'exercice 2025 s'élève pour sa part à 50 MDH vs. 54,7 MDH en 2024 soit une baisse de 8,3%.

Attijari Assurance (Tunisie)

Les revenus d'assurance ressortent en baisse de 10,5 % à 160,8 MDH vs. 179,8 MDH en 2024.
Les revenus Décès ressortent en progression de 3,6% à 25 MTND et les revenus Epargne ressortent à 27 MTND en baisse de 20,6% comparé à 33 MTND en 2024.
Le résultat net ressort bénéficiaire à 12,8 MTND vs. 11,8 MTND en 2024 soit une hausse de 7,8%

Wafa Assurance Vie Sénégal

Les revenus d'assurance à fin 2025 ressortent à 6,8 Mrds FCFA, en croissance de 15,6%.
Le résultat net ressort à 2 083 MFCFA en progression de 21,8%.

Wafa Assurance Sénégal (Non-Vie)

Les revenus ressortent à 6 663 MFCFA vs 6 439 MFCFA en 2024, soit une évolution de +3,5%
Le Résultat Net Non Vie ressort déficitaire de 280 MFCFA contre un déficit de 462 MFCFA en 2024.

Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire

Les revenus 2025 ressort à 9 410 MFCFA, en hausse de 10,7% par rapport à 2024.
Le résultat net ressort à 3 295 MFCFA contre 2 940 MFCFA en 2024, soit une progression de 12,1%

Wafa Assurance Côte d'Ivoire (Non-Vie)

Les revenus Côte d'ivoire Non Vie ressortent à 9 286 MFCFA vs 7 929 MFCFA en 2024, soit une évolution de +17,1%.
Le Résultat net Non Vie ressort bénéficiaire de 144 MFCFA contre 85 MFCFA en 2024.

Wafa Assurance Vie Cameroun

Les revenus ressortent à 4 134 MFCFA en progression de 14,8% comparé à 2024.
Le résultat net Vie 2025 ressort à 793 MFCFA contre 561 MFCFA en 2024, soit une hausse de 41,2%.

Wafa Assurance Pro Assur SA (Non-Vie)
Les revenus Pro Assur SA ressortent à 6 390 MFCFA contre 4 888 MFCFA en 2024, soit une évolution de 30,7%.
Le résultat net ressort bénéficiaire de 1,5 MFCFA contre un déficit de 629 MFCFA à fin 2024.

Wafa Life Insurance Egypt
Les revenus Wafa Life Insurance Egypt ressortent à 338 MEGP en 2025.
Le résultat net est déficitaire de -10,5 MEGP à fin 2025 contre 96 MEGP en 2024.

Delta Insurance Company
Les revenus Delta Insurance Company ressortent à 523 MEGP en 2025.
Le résultat net est bénéficiaire de 143 MEGP à fin 2025.

Delta Life Assurance
Les revenus Delta Life Assurance ressortent à 128 MEGP en 2025.
Le résultat net est bénéficiaire de 90 MEGP à fin 2025.

Etat des participations de Wafa Assurance au 31 décembre 2025

Raison Sociale de la société émettrice	Secteur d'Activité	Capital social	% particiaption au capital	Prix d'acquisition global	PROVISION	Valeur comptable nette	ait des derniers états de synthèse de la sté émett			Produits inscrits au CPC de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
I - IMMOBILISATIONS FINANCIERES										
Panorama	Immobilier	110 000 000	100,0%	287 640 805	95 724 675	191 916 129	31/12/2024	94 621 108	- 5 019 220	
WAA Nvie Sénégal	Assurance	64 144 388	100,0%	117 538 166	-	117 538 166	31/12/2024	64 776 088	- 8 214 006	
PRO ASSUR SA	Assurance	80 180 484	65,0%	58 228 798	6 888 436	51 340 362	31/12/2024	33 685 145	- 9 411 348	
WAA NVie Côte d'ivoire	Assurance	64 144 388	100,0%	83 056 908	-	83 056 908	31/12/2024	198 396 801	48 214 510	
Wafa Life Insurance Egypt	Assurance	146 702 057	99,9%	146 555 355	50 084 257	96 471 099	31/12/2024			
WAFA ASSURANCE REAL ESTATE INVESTMENT	Immobilier	137 800 000	100,0%	137 800 000	-	137 800 000	31/12/2024	132 323 157	- 1 405 322	
WAFA ASSURANCE REAL ESTATE MANAGEMEN	Immobilier	300 000	100,0%	300 000	-	300 000	31/12/2024	85 255	- 37 200	
WAA Vie GABON	Assurance		100,0%	63 271 622		63 271 622	31/12/2024			
WAFA ASSURANCE IMMO INVEST	Immobilier	300 000	100,0%	300 000		300 000	31/12/2024	264 600	- 35 400	
WAFA ASSURANCE Movie Theater Company		300 000	100,0%	300 000		300 000	31/12/2024	264 600	- 35 400	
Wafa Takaful	Assurance	50 000 000	100,0%	50 000 000	-	50 000 000	31/12/2024	36 834 110	- 2 169 534	
DELTA NON LIFE	Assurance	95 750 000	97,9%	297 213 343	-	297 213 343	31/12/2024	269 176 365	98 070 903	
TOTAL				**1 242 204 997**	**152 697 368**	**1 089 507 629**				
II - PLACEMENTS AFFECTES AUX OPERATIONS D'ASSURANCE										
WAA Vie Sénégal	Assurance	48 108 291	100,0%	50 383 025	-	50 383 025	31/12/2024	139 389 704	28 054 127	27 157 558
WAA Vie Cameroun	Assurance	73 150 260	97,5%	72 448 984	-	72 448 984	31/12/2024	94 675 305	9 206 723	7 887 826
WAA Vie Côte d'ivoire	Assurance	56 126 339	100,0%	58 406 206	-	58 406 206	31/12/2024	89 440 737	- 505 421	46 494 777
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurances	31 741 000	55,0%	64 483 528	-	64 483 528	31/12/2024	216 348 357	37 942 214	13 075 490
AFRICA RE	Assurances	2 841 052 915	0,2%	4 934 106	-	4 934 106	31/12/2024			490 644
Inter Mutuelle Assistance	Assistance	50 000 000	32,5%	16 249 800	-	16 249 800	31/12/2024	279 753 472	54 740 427	7 149 912
RMA WATANIYA	Assurances	1 796 170 800	0,8%	58 917 202	-	58 917 202	31/12/2024	6 020 517 760	913 018 687	7 578 547
C.A.T.	Assurances	162 656 000	9,1%	14 747 600	-	14 747 600	31/12/2024	856 168 731	250 719 917	22 563 828
STE DES SELS DE MOHAMEDIA	Mines	53 300 000	24,5%	160 475 001	1 850 976	158 624 025	31/12/2024	121 867 000	33 863 827	9 793 875
DELTA LIFE	Assurances	114 900 000	97,9%	663 000 306	-	663 000 306	31/12/2024	224 997 013	95 497 319	0
TOTAL				**1 164 045 759**	**1 850 976**	**1 162 194 783**				**142 192 456**

Mandats des administrateurs

En 2025, Le conseil d'administration de Wafa Assurance est composé de :

- Monsieur Boubker JAI	Président
- Monsieur Hassan OURIAGLI	Administrateur
- Monsieur Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
- Monsieur Aymane TAUD	Administrateur
- Monsieur Mohamed EL KETTANI	Administrateur
- OGM représenté par Madame Yasmine ABOUDRAR	Administrateur
- Monsieur Rachid KETTANI	Administrateur
- Monsieur Ahmed Ismail DOUIRI	Administrateur
- Monsieur Karim CHBANI	Administrateur
- Monsieur Badr ALIOUA	Administrateur
- Monsieur Gilles DUPIN	Administrateur
- Madame Magalie NOE	Administratrice
- Madame Marie-Laure MAZAUD	Administratrice
- Madame Rachida BENABDALLAH	Administratrice

En tant que président du Conseil d'Administration, Monsieur Boubker JAI exerce les mandats/fonctions suivants :

M. Boubker JAI	- **Mandat d'administrateur** : CIMR, Attijari Bank Tunisie, CBAO, SCB, Attijari bank Europe, A6 Immobilier. - **Représentant permanent de Wafa Assurance en tant qu'administrateur** : Attijari Assurance Tunisie, Wafa Assurance Côte d'ivoire SA, Wafa Assurance Vie Côte d'ivoire SA, Wafa Assurance Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Sénégal SA, Wafa Assurance Vie Cameroun, Pro Assur, Wafa Life Insurance Egypt, Delta Insurance, Delta Life, A6 Immobilier, Lesieur, SUTA, Sucrunion, Akwa Africa, Cosumar, Wafa Takaful, OPCI Educapital SPI, Atlas Hospitality Morocco, Al Mada Ventures. - **Représentant permanent de Wafa Assurance au Conseil de Surveillance** : Inter Mutuelle Assistance, Marsa Maroc. - **Président Directeur Général** : Wafa Assurance, Panorama, Wafa Real Estate Investment, Wafa Real Estate Management, Wafa Assurance Immo Invest, Wafa Assurance Movie Theater Company, CDV Promotion. - **Président du Conseil d'Administration** : Wafa Ima Assistance, OPCI CDV Patrimoine,

Autres mandats d'administrateurs :

M. Hassan OURIAGLI	- **Mandat d'administrateur :** ACIMA, Africaplane, Atlas Hospitality Group, Experienciah Hotels & Resorts, Al Mada Gestion, Digibay, Fondation du Festival International du Film de Marrakech, Fondation Mohammed VI, Hospitality Holding Company, Lafarge Maroc, Lafarge Holcim Maroc, Nareva Power, Nutkao srl, Nutkao Holding srl, OFNA, Orientis Invest, Prestige Resorts, Rihla Ibn Battuta Prod, Société Immobilière AGENA, Société Africaine de Tourisme, Société Centrale d'Investissements Immobiliers, Société Immobilière Centuris, Société Immobilière Mandarona, Wana Corporate

	- **Président Directeur Général :** Al Mada, Al Mada Capital, DAN Maroc, Next Generation Industries, ONA Courtage, ONA International, Réserves Immobilières, Société Financière de Gestion et de Placement - **Représentant permanent Al Mada :** Attijariwafa bank, CIMR, Fondation du Musée d'art moderne et contemporain Africain, Managem, Marjane Holding, Nareva Holding, OFNA, OHIO, Omnium de Gestion Marocain, Ametys, Réserves Immobilières, Teralys - **Représentant permanent ONA International :** Compagnie OPTORG - **Représentant permanent SFGP :** Onapar Ametys - **Représentant permanent SIGER :** SMI - **Président** : Fondation Al Mada, Fondation du Musée d'art moderne et contemporain Africain, Fondation Suzanne et Jean Epinat, Al Mada Digital, Al Mada Management, Al Mada Immobilier - **Vice-Président** : Cobco, Cobco Alpha - **Gérant** : Immo-Masur
M. Abdelmjid TAZLAOUI	- **Mandat d'Administrateur** : Attijariwafa bank, Lafarge Holcim Maroc, Lafarge Maroc, Lafarge Holcim Maroc Afrique, Fenie Brossette, Rebab Company, Al Mada, Cobco, Cobco Alpha, Teralys, Patisen, Prestalys, Somed Développement, Sindibad Holding, Sindibad Beach Resort, Sindipark, Educapital, Marjane Holding, Wana Corporate, Nareva Holding, Experienciah Hotels & Resorts, African Hospitality Group, CIMR, Fondation ONA, ONA International, Nutkao Holding, Nutkao. - **Président Directeur Général** : Zellidja, Onapar- Ametys, Sapino, Orientis Invest, Prestige Resorts, Mandarona, HCO, Mehdia City, Mehdia Rivages, SAT, AGENA, Centuris, SCII, Darwa, Villeneuve, El Imtiaz, Chantimar, OHIO, Marogolf, Marodec, Novalys, Greenlittoral Holding, Somed Holding, Résidence Acacia, A6 Immobilier, Immobilière Al Ain, UMEP, OFNA - **Gérant** : La Marocaine des golfs, Bab Mayssane, Dar Mayssane, Skimmo, MKN Immo - **Président du Conseil d'administration** : DES 07 - **Président du Conseil de Surveillance :** Mabani Zellidja - **Représentant permanent d'Al Mada en tant que Président :** Université ONA - **Vice-Président du Conseil de Surveillance :** Résidences Suncity. - **Représentant permanent EDC-Administrateur :** Lycée El Bilia Privé SA, El Bilia Skolar Lisasfa Privé SA, Elementaire Leon l'africain Privé - **Représentant permanent SOMED – Administrateur :** Elementaire El Bilia Privé, US Education Company Privé, Groupe El Bilia Gestion pour compte Privé, Leon l'africain Auda Privé, Leon l'africain Domaines d'Anfa Privé, El Bilia International Auda Privé, El Bilia International Domaines d'Anfa Privé, El Bilia Skolar Bernoussi Privé. - **Représentant permanent SOMED** : Education Development Company SA - **Liquidateur :** SFPZ (Société en liquidation)
M. Aymane TAUD	- **Mandat d'administrateur :** Al Mada Capital, Attijariwafa bank, Fondation Al Mada, Fondation Suzanne et Jean Epinat, Omnium de Gestion Marocain, ONA Courtage, ONA International, Réserves Immobilières, OHIO, Société Financière de Gestion et de Placement. - **Président du Conseil d'Administration** : Al Mada Gestion, Al Mada Venture

	- **Président du Conseil d'Administration-Administrateur** : Energie Eolienne du Maroc (EEM), Aftissat Wind Farm, Amensouss, Safi Energy Company (SAFIEC), ADI - **Président Directeur Général-Administrateur** : Nareva Holding, Nareva Services, Nareva Renouvelables, Nareva Power, Nareva Africa - **Directeur Général Délégué :** Al Mada Capital, ONA International - **Président :** Nareva Services Centre, Nareva Services Domaines, Nareva Services Had Gharbia, Nareva Services Laroui
M. Mohamed EL KETTANI	- **Mandat d'administrateur** : Wafa Gestion, CBAO, Wafacash, CAPRI Attijari bank Tunisie, Attijari West Africa, Société Commerciale de Banque Cameroun, BCM Corporation, Attijari Finances Corporate, SIB, Al Mada, Fondation ONA, Université Al Akhawayn, Fondation Gestion Centre National Med VI pour les Handicapés - **Président Directeur Général** : Attijariwafa bank, OGM. - **Président** : Fondation Actua, Fondation Attijariwa bank, Association Gestion Centre de TPE solidaires - **Président du Conseil d'Administration** : Attijariwafa bank, Attijariwafa bank Europe, BCM Corporation, Attijari Finances Corporate - **Vice-Président Délégué** : GPBM - **Membre du Conseil de Surveillance** : OPTORG - **Représentant OGM – Administrateur** : CIMR - **Représentant AWB** : Al Mada - **Board Member** : Attijariwafa Bank Egypt - **Membre** : Wafasalaf, Wafa Immobilier, Bank Assafa
M. Rachid KETTANI	- **Administrateur :** Attijariwafa bank Egypt, CBAO, CAPRI, Wafasalaf, Bank Assafa, Wafa Courtage. - **Représentant AWB** : Attijari bank Tunisie, Wafacash - **Membre** : Wafa Immobilier
M. Ismail DOUIRI	- **Mandat d'administrateur :** Attijari bank Mauritanie**,** AWB Europe, Banque International pour le Mali, CBAO, SIB, FILAF, BIA Togo, UGB, Attijari bank Tchad, Attijari bank Tunisie, Attijari REIM, Crédit du Congo, Crédit du Sénégal, Omnium de Gestion Marocain, BCM Corp, Attijari Al Aakaria Al Maghribia, Attijari Recouvrement, Attijari IT Africa, Attijari CIB Africa, SOMGETI, Société Immobilière Belazi, Attijariwafa Bank (Middle East) Limited, Attijari West Africa, Kasovi, Attijari Ventures, SCI El Omariya 1, SCI El Omariya 2, SCI El Omariya 3, SCI El Omariya 4, Société Commerciale de Banque Cameroun, Société Immobilière Attijaria Al Youssoufia, Société Immobilière de l'Hivernage SA, Société Immobilière du Boulevard Pasteur, Société Immobilière El Bot, Société Immobilière Maimouna, Société Immobilière Marrakech Expansion, Al Mada Venture, Attijari Africa Holding, - **Président du Conseil d'Administration** : Attijari Africa, Andalu Carthage Holding, Attijari Factoring Maroc, Attijariwafa bank Africa Participations, Bank Assafa, Dar Assafaa, Wafa Immobilier, Wafa LLD, Wafabail, Wafacash, Wafasalaf, CARE International Maroc, Attijari Ivoire, Attijari Operation AFrica, Attijariwafa bank Maroco Mauritania, Wafa Corporation, Wafa Foncière
M. Karim CHBANI	- **Mandat d'administrateur** : Al Mada Capital, Al Mada Getion, Al Mada Ventures, Wana Corporate - **Représentant permanent SFGP :** AGMA, Société Immobilière AZZAHRO
M. Badr ALIOUA	- **Mandat d'administrateur** : Wana Corporate, Nareva, Zalar Farms

	- **Président Directeur Général** : Sterling Capital, Sterling Asset Management
M. Gilles DUPIN	- **Mandat d'administrateur :** Alma Capital Europe, Alma Capital Investments Management, Alma Platinium IV, Alma Capital Investments Funds, ADS Groupe, Optimum Vie. - **Gérant** : G2J Conseil International Sarl
Mme. Magali NOE	- **Administrateur :** Wafa Assurance
Mme. Marie-Laure MAZAUD	- **Présidente :** STOA Power Brazil I, STOA Metro Brazil I - **Membre du Conseil d'Administration** : Mass Cereales Al Maghreb, Metro Fibre Networx (Pty) Ltd, Netzero, NHPC - **Directrice Générale** : STOA, STOA Dominican Wind - **Directrice** : STOA Africa Limited, - **Représentante permanente de STOA au Conseil d'Administration** : BLS
Mme. Rachida BENABDALLAH	- **Mandat d'administrateur :** CIMR, OPTORG, Attijariwafa bank Europe, HPS, TMPA, Tractafric Mobility. - **Présidente du Comité d'audit et des risques :** Attijariwafa bank Europe, TMPA - **Membre du Comité des risques et des comptes :** CIMR, OPTORG, - **Membre du Comité ESG** : OPTORG - **Membre du CNR, du Comité Stratégie et RSE :** HPS - **Membre du Comité de pilotage** : CIMR